

## Fiche récapitulative

UADROJ | Expérience professionnelle



3

Total d'heures d'enseignement



10

Crédits ECTS



22/11/2023

Début des cours prévu

### Objectifs : aptitudes et compétences

#### Prérequis

Il est rappelé que, à partir de l'année universitaire 2017-2018, pour obtenir le diplôme de l'ICH, l'élève doit valider une unité d'activité (UA) conférant 10 crédits européens et correspondant à l'expérience professionnelle dans l'immobilier acquise avant la demande du diplôme\*.

#### Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

#### Planning

Légende:

Cours en présentiel

Cours 100% à distance

Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2023/2024 : 22/11/2023		De 0 à 450 €

\*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

#### Modalités

##### Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

##### Modalités de validation :

Cette UA correspond :

- soit d'une activité salariée ou indépendante d'au moins deux ans (équivalent plein temps)
- soit d'un ou plusieurs stages en entreprise (ou autre organisme d'accueil privé ou public) d'une durée minimale totale de quatre mois (équivalent plein temps) ; dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam

Cette expérience professionnelle est restituée dans un rapport d'expérience professionnelle ou un rapport de stage qui est joint à la demande de diplôme.

\* Dispositions transitoires - La validation de l'UA d'expérience professionnelle n'est pas obligatoire pour l'obtention du diplôme de l'ICH lorsque l'élève remplit les deux conditions cumulatives suivantes :

- avoir validé au moins une unité d'enseignement (UE) du parcours de formation en l'année universitaire 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ou 2016-2017
- avoir validé toutes les UE du parcours de formation au plus tard en l'année universitaire 2020-2021

## Tarif

<b>Mon employeur finance</b>	450 €
<b>Pôle Emploi finance</b>	225 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Salarié : 225 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Demandeur d'emploi : 225 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

## Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite